

AFFECTATION DES ENSEIGNANTS - EXIGENCES PARTICULIÈRES 2024-2025

CHAMP D'ENSEIGNEMENT VISÉ : 1 (adaptation scolaire seulement)

ENSEIGNEMENT AUPRÈS DES ÉLÈVES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE LANGAGIÈRE (DL) FRÉQUENTANT UNE CLASSE RÉGIONALE – SL-Soutien au langage

- Considérant que les élèves qui fréquentent les classes régionales nécessitent des interventions particulièrement adaptées en raison des différents troubles spécifiques qui les caractérisent ;

Le Centre de services scolaire des Affluents établit les exigences particulières suivantes pour l'enseignement dispensé par un enseignant dans les classes régionales destinées aux jeunes qui manifestent des difficultés langagières :

1. Avoir lu le présent formulaire portant sur cette clientèle;
2. S'engager à compléter sa formation, au besoin, en suivant des formations pertinentes, notamment la formation CPI.

MANDAT	CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLÈVE	ORGANISATION PÉDAGOGIQUE
<p>Soutenir les élèves en difficulté de langage pour leur permettre d'évoluer dans un environnement pédagogique adapté et respectant leur rythme.</p> <p>Offrir des supports visuels permettant de soutenir la compréhension et les apprentissages.</p> <p>Adapter les pratiques pédagogiques, et favoriser chez l'élève l'utilisation d'outils et de stratégies d'apprentissage diversifiées.</p> <p>Favoriser le développement de l'estime de soi, des habiletés personnelles et sociales, la persévérance, la détermination, l'autonomie et l'organisation.</p>	<p>Présente un trouble sévère de langage.</p> <p>Présente des difficultés scolaires persistantes (retard académique), malgré le soutien ou les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Adaptation ou modification dans les tâches et les évaluations;▪ Utilisation des aides technologiques, au besoin. <p>Pourrait être identifié par les codes de difficulté 17 ou 34 ou un autre code d'handicap.^[1]</p> <p>Ne possède pas les capacités personnelles (cognitives, fonctionnelles, langagières ou autres) lui permettant de progresser au secteur régulier sur le plan de ses apprentissages et de sa socialisation.</p>	<p>Les enseignants sont des orthopédagogues spécialisés en adaptation scolaire. Les matières suivantes sont enseignées par des enseignants spécialistes : éducation physique, arts et anglais.</p> <p>Le programme régulier est enseigné, tout en respectant le rythme de l'élève. Ce dernier poursuit des apprentissages en français et en mathématique selon le niveau de son âge.</p> <p>Les élèves reçoivent des services en orthophonie, que ce soit en classe, en sous-groupe ou en individuel.</p> <p>Les services d'éducation spécialisée, de psychologie et d'ergothérapie sont accessibles selon les besoins.</p> <p>Une collaboration avec les différents centres de réadaptation est favorisée.</p> <p>Chaque élève a un plan d'intervention individualisé.</p> <p>Un service de transport est offert selon les besoins.</p>

[1] Un élève (en impasse de service) dont les besoins, documentés par l'équipe multidisciplinaire, traduisent que ce service constitue la meilleure réponse à sa situation pourrait se retrouver dans cette classe spécialisée.

Vous devez également accéder au lien suivant afin que l'exigence soit mise à votre dossier:

[Lien formulaire](#)